



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 octobre 2004 — N° 91

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 07.

Moment de recueillement

M. le Président dépose :

Une lettre, datée du 17 août 2004, qu'il a reçue de M. André Boisclair, l'informant de sa démission à titre de député de Gouin et de leader parlementaire de l'opposition officielle à compter de cette date ;

(Dépôt n° 1097-20041019)

Une lettre, datée du 18 août 2004, qu'il a reçue de M. Landry, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Diane Lemieux, députée de Bourget, au poste de leader parlementaire de l'opposition officielle à compter de cette date ;

(Dépôt n° 1098-20041019)

Une lettre, datée du 14 septembre 2004, qu'il a reçue de M. Landry, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Jacques Côté, député de Dubuc, à la fonction de whip adjoint de l'opposition officielle à compter du 9 septembre 2004.

(Dépôt n° 1099-20041019)

M. le Président donne lecture d'un extrait d'une lettre, datée du 28 septembre 2004, que le Secrétaire général de l'Assemblée nationale a reçue du Directeur général des élections du Québec, relativement aux élections partielles tenues le 20 septembre 2004 dans les circonscriptions électorales de Gouin, de Laurier-Dorion, de Nelligan et de Vanier.

M. le Président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. Nicolas Girard candidat élu dans la circonscription électorale de Gouin, Mme Elsie Lefebvre candidate élue dans la circonscription électorale de Laurier-Dorion, Mme Yolande James candidate élue dans la circonscription électorale de Nelligan et M. Sylvain Légaré candidat élu dans la circonscription électorale de Vanier.

(Dépôt n° 1100-20041019)

19 octobre 2004

À l'invitation de M. le Président, M. Landry, chef de l'opposition officielle, accueille le nouveau député de Gouin, M. Girard, et la nouvelle députée de Laurier-Dorion, Mme Lefebvre.

Puis, à l'invitation de M. le Président, M. Charest, premier ministre, accueille la nouvelle députée de Nelligan, Mme James.

M. Girard (Gouin), Mme Lefebvre (Laurier-Dorion) et Mme James (Nelligan) prennent ensuite la parole.

M. Charest, premier ministre, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) font quelques remarques.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

Copie d'une lettre, datée du 19 octobre 2004, adressée aux membres de l'Assemblée nationale par M. Légaré, député de Vanier, expliquant les motifs de son absence à la cérémonie d'accueil à l'Assemblée nationale des députés élus lors des élections partielles tenues le 20 septembre 2004.

(Dépôt n° 1101-20041019)

L'Assemblée procède ensuite à l'élection du premier vice-président de l'Assemblée nationale.

M. Charest, premier ministre, propose:

QUE M. William Cusano, député de la circonscription électorale de Viau, soit élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Le Président, conformément à l'article 9.2 du Règlement, proclame M. Cusano élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

M. Charest, premier ministre, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) font quelques commentaires.

M. le Président accueille ensuite le premier vice-président.

19 octobre 2004

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1102-20041019)

Les décrets concernant la mise en place d'une organisation de services de santé et de services sociaux intégrés sur le territoire des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des régions suivantes :

Saguenay–Lac-Saint-Jean ;

(Dépôt n° 1103-20041019)

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;

(Dépôt n° 1104-20041019)

Abitibi-Témiscamingue ;

(Dépôt n° 1105-20041019)

Laurentides ;

(Dépôt n° 1106-20041019)

Estrie ;

(Dépôt n° 1107-20041019)

Montréal ;

(Dépôt n° 1108-20041019)

Chaudières-Appalaches ;

(Dépôt n° 1109-20041019)

Montréal ;

(Dépôt n° 1110-20041019)

Capitale nationale ;

(Dépôt n° 1111-20041019)

Outaouais ;

(Dépôt n° 1112-20041019)

Mauricie et Centre-du-Québec ;

(Dépôt n° 1113-20041019)

Laval ;

(Dépôt n° 1114-20041019)

Côte-Nord ;

(Dépôt n° 1115-20041019)

Lanaudière ;

(Dépôt n° 1116-20041019)

Les rapports annuels sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des régions suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 :

Saguenay–Lac-Saint-Jean ;

(Dépôt n° 1117-20041019)

Laurentides ;

(Dépôt n° 1118-20041019)

Lanaudière ;

(Dépôt n° 1119-20041019)

Mauricie et Centre-du-Québec ;

(Dépôt n° 1120-20041019)

Outaouais ;

(Dépôt n° 1121-20041019)

Côte-Nord ;

(Dépôt n° 1122-20041019)

Laval ;

(Dépôt n° 1123-20041019)

Les rapports annuels des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des régions suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 :

Abitibi-Témiscamingue ;

(Dépôt n° 1124-20041019)

Saguenay–Lac-Saint-Jean ;

(Dépôt n° 1125-20041019)

Laurentides ;

(Dépôt n° 1126-20041019)

Lanaudière ;

(Dépôt n° 1127-20041019)

Mauricie et Centre-du-Québec ;

(Dépôt n° 1128-20041019)

Estrie ;

(Dépôt n° 1129-20041019)

19 octobre 2004

Côte-Nord ;

(Dépôt n° 1130-20041019)

Laval.

(Dépôt n° 1131-20041019)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude du rapport annuel 2003-2004 des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Côte-Nord et de Laval soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1132-20041019)

Le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1133-20041019)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004, des ordres professionnels suivants :

Le Barreau du Québec ;

(Dépôt n° 1134-20041019)

L'Ordre des chimistes du Québec ;

(Dépôt n° 1135-20041019)

19 octobre 2004

La Chambre des huissiers de justice du Québec ;
(Dépôt n° 1136-20041019)
L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec ;
(Dépôt n° 1137-20041019)
L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ;
(Dépôt n° 1138-20041019)
La Chambre des notaires du Québec ;
(Dépôt n° 1139-20041019)
L'Ordre des optométristes du Québec ;
(Dépôt n° 1140-20041019)
L'Ordre des pharmaciens du Québec ;
(Dépôt n° 1141-20041019)
L'Ordre des technologues en radiologie du Québec ;
(Dépôt n° 1142-20041019)
L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.
(Dépôt n° 1143-20041019)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Musée d'art contemporain de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;
(Dépôt n° 1144-20041019)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;
(Dépôt n° 1145-20041019)

Le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;
(Dépôt n° 1146-20041019)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels du Québec concernant l'église de Saint-André et cinq de ses œuvres d'art ;
(Dépôt n° 1147-20041019)

Le rapport annuel du Musée de la civilisation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.
(Dépôt n° 1148-20041019)

19 octobre 2004

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, dépose :

Le plan d'action 2004-2005 de Forêt Québec ;

(Dépôt n° 1149-20041019)

Le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1150-20041019)

M. le Président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 90.5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* dans le cadre de la consultation référendaire municipale du 20 juin 2004 ;

(Dépôt n° 1151-20041019)

Le rapport du Directeur général des élections concernant les résultats officiels du scrutin pour les élections partielles tenues le 20 septembre 2004 dans les circonscriptions électorales de Gouin, de Laurier-Dorion, de Nelligan et de Vanier ;

(Dépôt n° 1152-20041019)

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 490 de la *Loi électorale* dans le cadre des élections partielles tenues le 20 septembre 2004 dans les circonscriptions électorales de Gouin, de Laurier-Dorion, de Nelligan et de Vanier ;

(Dépôt n° 1153-20041019)

Le rapport annuel de gestion du Directeur général des élections, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1154-20041019)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la représentation électorale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1155-20041019)

Le rapport des vérificateurs qui ont procédé à la vérification de l'état des dépenses et des crédits autorisés au Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1156-20041019)

19 octobre 2004

Une lettre, datée du 15 septembre 2004, qu'il a reçue de Mme Diane Boissinot, l'informant de sa démission à titre de présidente par intérim de la Commission d'accès à l'information à compter du 24 septembre 2004 ;
(Dépôt n° 1157-20041019)

Une lettre, datée du 17 septembre 2004, qu'il a reçue de M. Gilles R. Tremblay, l'informant de sa démission à titre de membre et de président de la Commission de la fonction publique à compter du 4 octobre 2004 ;
(Dépôt n° 1158-20041019)

Copie d'une lettre, datée du 14 octobre, qu'il a adressée à M. Michel Poirier, concernant sa désignation comme président par intérim de la Commission de la fonction publique à compter du 4 octobre 2004 jusqu'au 18 décembre 2004 au plus tard ;
(Dépôt n° 1159-20041019)

Le Rapport 1999-2004 sur la mise en œuvre de la *Loi sur le Conseil des aînés* ;
(Dépôt n° 1160-20041019)

Une lettre, datée du 19 octobre 2004, qu'il a reçue de Mme Lemieux, députée de Bourget et leader de l'opposition officielle, l'informant de sa démission à titre de présidente de la Commission de l'économie et du travail à compter de cette date ;
(Dépôt n° 1161-20041019)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 17 juin 2004 :

Décision 1217 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative ;
(Dépôt n° 1162-20041019)

Décision 1218 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale ;
(Dépôt n° 1163-20041019)

Décision 1219 concernant le Règlement concernant la nomination du directeur associé à la Bibliothèque ;
(Dépôt n° 1164-20041019)

Décision 1220 concernant le Règlement concernant la nomination du directeur des ressources matérielles et des restaurants ;
(Dépôt n° 1165-20041019)

19 octobre 2004

Décision 1221 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur du Service des études documentaires ;

(Dépôt n° 1166-20041019)

Décision 1222 concernant le Règlement concernant la promotion de la directrice du Service de la traduction ;

(Dépôt n° 1167-20041019)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Marois (Taillon) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 20 octobre 2004, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1168-20041019)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 21 septembre 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 46 Loi modifiant la Loi sur les substituts du procureur général et le Code du travail

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1169-20041019)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 21 septembre 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 59 Loi modifiant le Code civil relativement au mariage

Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1170-20041019)

19 octobre 2004

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 8, 9, 16, 22 et 28 septembre 2004, a procédé à des consultations particulières et tenu des auditions publiques sur le projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. La commission s'est également réunie en séance de travail le 8 septembre 2004.

(Dépôt n° 1171-20041019)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 28 septembre 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 45 Loi donnant suite au discours sur le budget du 12 juin 2003 et à certains autres énoncés budgétaires

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1172-20041019)

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 8 septembre 2004, a procédé à l'audition de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1173-20041019)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 8 septembre 2004, a procédé à l'audition de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1174-20041019)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 8 septembre 2004, a procédé à l'audition de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1175-20041019)

19 octobre 2004

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 14 septembre 2004, a procédé à l'audition de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1176-20041019)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 14 septembre 2004, a procédé à l'audition de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1177-20041019)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 14 septembre 2004, a procédé à l'audition de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec dans le cadre de l'étude de son rapport annuel 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1178-20041019)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 21, 22, 23, 28 et 30 septembre 2004, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 1179-20041019)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Copie d'une lettre, datée du 23 juillet 2003, adressée à M. Robert Perron, médecin, par M. Yves Lamontagne, président du Collège des médecins du Québec, concernant des relations commerciales entre des groupes de pharmaciens et des groupes de médecins.

(Dépôt n° 1180-20041019)

19 octobre 2004

À 16 h 24, M. le Président suspend les travaux de l'Assemblée afin de permettre le déroulement d'une cérémonie officielle pour souligner la proclamation royale désignant le 28 juillet comme Journée de commémoration du Grand Dérangement.

Les travaux reprennent à 17 h 36.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

Considérant que l'Assemblée nationale du Québec a adopté le 13 juin 2002 et le 10 décembre 2003 deux motions appuyant les Acadiennes et les Acadiens dans leurs démarches auprès de la Couronne britannique à l'égard du Grand Dérangement de 1755 à 1763 ;

Considérant que la Gouverneure générale du Canada a promulgué le 10 décembre 2003 une proclamation royale désignant le 28 juillet comme Journée commémorative du Grand Dérangement ;

Considérant que l'Acadie célèbre en 2004 le 400^e anniversaire de sa fondation ;

Considérant que l'Acadie commémorera en 2005 le 250^e anniversaire du Grand Dérangement ;

Considérant que le gouvernement du Québec entend œuvrer afin de resserrer les liens entre le Québec et les francophones des Amériques, notamment les Acadiennes et les Acadiens, en vue de renforcer le fait français ;

19 octobre 2004

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie et du 250^e anniversaire du Grand Dérangement, s'associe aux Acadiennes et aux Acadiens dans ces commémorations qui témoignent de la vitalité du fait français au Canada ainsi que du courage indéniable et de la ténacité de celles et de ceux qui en ont assuré la pérennité.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, la députée de Pontiac soit nommée membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Gatineau ;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, la députée de Nelligan soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement de la députée de Pontiac.

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

19 octobre 2004

Avis touchant les travaux des commissions

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de l'Éducation dans le cadre du mandat concernant l'aide aux élèves en difficulté ; la Commission procédera ensuite à l'audition du sous-ministre de l'Éducation ; enfin, elle se réunira en séance de travail pour faire des observations sur cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 20 octobre 2004, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Marois (Taillon).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral que toute hausse des paiements de péréquation qu'il pourrait obtenir lors de la réunion fédérale-provinciale du 26 octobre 2004 soit prioritairement investie dans le secteur de l'éducation.

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu trois demandes de débat de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Marois (Taillon) à M. Reid, ministre de l'Éducation, concernant la hausse de l'endettement étudiant ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les avantages consentis aux médecins par les chaînes pharmaceutiques ;

19 octobre 2004

- le troisième, sur une question adressée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) à M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, concernant l'étude de l'inventaire du potentiel éolien.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, ces débats sont reportés à la fin de la séance du mercredi 20 octobre 2004.

AFFAIRES DU JOUR

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 20 octobre 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 49, M. le Président lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 octobre 2004, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le 23 juin 2004, à 14 h 02, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, de M. Morin (Montmagny-L'Islet), le représentant du premier ministre, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 206 Loi concernant le Village de Kingsbury;

n° 207 Loi concernant la Ville de Blainville;

n° 209 Loi concernant la Ville de La Pocatière;

19 octobre 2004

- n° 211 Loi concernant la Ville de New Richmond;
- n° 212 Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord;
- n° 213 Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska;
- n° 214 Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est.

Le Président

MICHEL BISSONNET